

COMMUNE DES CIMES DU REBLOCHON

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Date : Mardi 15 septembre 2026 à 19 h 00

Lieu : Salle du conseil de la mairie

Présidence : Madame Élodie Martin, maire

Secrétariat de séance : Monsieur Marc Dubois

Présents : Élodie Martin, Marc Dubois, Julien Perrin, Sophie Blanc, Claire Fournier, Nadia Giraud

Absents : Thomas Rey et Paul Morel (excusés)

Ordre du jour et délibérations

1. Approbation du procès-verbal précédent

Le procès-verbal de la séance du 23 juin 2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Bilan des animations estivales

Le conseil remercie les associations et les bénévoles ayant participé au marché des producteurs et à la soirée musicale. Il est proposé de reconduire ces rendez-vous l'été prochain, en tenant compte des retours recueillis auprès des exposants et des riverains.

3. Sécurisation des abords de l'école

Les élus prennent connaissance des premières pistes d'aménagement : signalisation renforcée, zone de dépose-minute et rappel des règles de stationnement. Une concertation avec l'équipe éducative et les familles sera organisée avant toute décision.

4. Gestion des espaces verts

Le conseil souhaite expérimenter, sur deux espaces communaux, une gestion différenciée favorisant la biodiversité. Un bilan sera présenté au printemps 2027.

5. Calendrier des prochaines séances

La prochaine séance ordinaire est envisagée en novembre 2026. La date définitive sera annoncée sur le site de la commune et sur le panneau d'affichage de la mairie. La séance est levée à 20 h 25.

La séance est levée après épuisement de l'ordre du jour.

Le maire

Élodie Martin

Le secrétaire de séance

Marc Dubois

Le présent procès-verbal est un document fictif créé pour une démonstration Odoo.